



MICROFICHE N°

30464

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الفلاحي
تونس

F

1

CND/PR 3577

CND A 30464

REPUBLIQUE RHODANNAISE
MINISTRE DE L'AGRICULTURE
DIRECTION DES PÊCHES

Rapport du S/Comité des Pêches

PERSPECTIVES QUADRIENNALES

1973 - 1976

1972 - 1976

I - DEFINITION DE LA POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT :

Le plan 1972 - 1976 considère la pêche comme l'un des secteurs de l'Economie Nationale prioritaires et insiste sur l'intérêt que présente la pêche en Tunisie, intérêt d'autant plus grand que les possibilités qu'offre ce secteur sont loin d'avoir atteint un degré d'exploitation optimum.

La demande des produits de la pêche augmente sans cesse aussi bien sur le marché local que sur le marché international. La production peut être augmentée dans une large proportion sans poser de problème d'écoulement.

La pêche est susceptible par ailleurs d'absorber une main-d'œuvre nombreuse qui devrait recevoir préalablement une formation professionnelle adéquate capable d'utiliser les engins de pêche modernes et d'améliorer la productivité des bateaux de pêche.

Les objectifs du quatrième plan peuvent se résumer ainsi :

- Porter la production à 53.000 Tonnes
- Tirer de cette production un produit d'environ 12.500.000P
- Créer 4090 nouveaux emplois permanents et 840 saisonniers.

Pour atteindre ces objectifs d'importants investissements sont nécessaires.

- 1°) pour parfaire et développer l'infrastructure portuaire ;
- 2°) pour développer et moderniser la flottille de pêche ;
- 3°) pour la formation des cadres ;
- 4°) pour la recherche, la prospection, l'expérimentation et la vulgarisation.

II - INFRASTRUCTURE PORTUAIRE :

1°) Capacité des ports de pêche

Les ports de pêche tunisiens ont une capacité potentielle qui permet d'augmenter dans de larges proportions l'effectif de la flottille de chalutiers, et lamparos.

La capacité des principaux ports est la suivante :

P O R T S	EFFECTIF ACTUEL		CAPACITE POTENTIELLE		DIFFERENCE	
	(1)		(2)		(2 - 1)	
	Chalutiers et Ch. Mixtes	LAMPAROS	Chalutiers et Ch. Mixtes	LAMPAROS	Chalutiers et Ch. Mixtes	LAMPAROS
TABARKA	6 (1)	-	13	10	7	10
BIZERTE	6	5	20	30	14	25

LA GOULETTE	18	+	40	-	22	-
KELIBIA	8	35 ⁽²⁾	40	50	32	15
SOUSSE	15	6	40	40	25	34
MONASTIR	-	-	5	10	5	10
MAHDIA	23	22	40	40	17	16
LA CHEBBA	-	8	-	10	-	2
BFAX	46	5	80	5	34	-
IGARES	2	-	2	10	-	10
DJERBA	-	-	5	-	5	-
TOTAL	124	11	285	205	161	124

- (1) Dont trois pratiquent la pêche au corail
(2) Barques Oûtière sixtes.

Cependant la plupart de ces ports nécessitent quelques petits aménagements pour être parfaitement opérationnels.

Ces aménagements sont avec le manque de main-d'œuvre locale la cause de l'utilisation partielle des infrastructures portuaires de certains ports comme le cas de Tabarka et Kelibia principalement.

Ces aménagements secondaires, définis au tableau ci-après doivent être réalisés au cours de la quadriennie à venir si on veut développer l'effectif de la flottille de haute mer d'une part et d'autre part exploiter de nouvelles zones de pêche particulièrement au nord de la Tunisie; zone dont la richesse est prouvée.

Aménagements à réaliser au cours de la quadriennie.

PORTS	AMÉNAGEMENTS
TABARKA	Construction d'un slip way Aménagement d'un chantier de réparations mécaniques et navales Augmentation de la capacité de l'entrepôt frigorifique et de l'usine à glace. Achèvement de la 2e tranche
BIZERTE	Dragage du vieux port de pêche Aménagement du vieux quai à charbon en port de pêche avec toutes les installations nécessaires pour la pêche.
KELIBIA	Construction d'une cale de halage et dans une seconde étape d'un slip way de 350 à 400 tonnes Aménagement d'un atelier de réparations mécaniques et navales

	Développement des installations frigorifiques Achèvement de la construction du port ou dans l'attente construction d'un quai supplémentaire.
ROUSSE	Construction d'un hall de débarquement Electrification Alimentation en eau Augmentation de la capacité de la fabrique à glace.
MINIDIA	Aménagement d'un chantier de construction et de réparations mécaniques et navales Installation d'une grue
SFAI	Augmentation de la capacité des chantiers de construction et de réparations mécaniques et navales. Dragage du bassin à et construction d'un embarcadere en bois
GAMES	Construction d'une usine à glace
BOUET SUE	Construction d'une usine à glace Aménagement d'un atelier de réparations mécaniques et navales Electrification

2°) Aménagement de nouvelles infrastructures portuaires

La construction de 3 grands ports de pêche est prévue :

- Zarzis
- Sfax
- La Ghebbia

Les études sont en cours au Ministère des Travaux Publics et à l'Etat. Ces ports ne deviendront opérationnels qu'à la fin de la quadriennale.

Par ailleurs la construction d'un petit port à Oued Mineas (Iles Kerkennah) commencera bientôt et entrera en production durant la quadriennale.

3°) Bassins en digues abri pour la pêche côtière

La motorisation de plus en plus poussée de la pêche côtière nécessite une infrastructure portuaire.

Si avec la construction des ports de Zarzis, Sfax et La Ghebbia la Tunisie aura une infrastructure satisfaisante pour la grande pêche, la pêche côtière, demeure par contre dépourvue presque totalement d'infrastructure portuaire si l'on fait exception des bassins réservés à la pêche côtière dans les grands ports de pêche.

Le tableau ci-après reflète les besoins en digues pour le développement et la modernisation de la pêche côtière.

CENTRES DE PECHE	A M E N A G E M E N T S
SALLAKTA.....	Renforcer et compléter les installations existantes (construction d'une seconde digue).
ISAYADI.....	"
ISOURINE - TEBOULBA.....	"

SKHIRA.....	Construction d'une digue abri
LAHRES.....	" "
CAP ZEBIB.....	" "
BENI KHIAH.....	" "
SIDI MANSOUR.....	" "
LOUZA.....	" "
LA GALITE.....	" "
ADJIE.....	" "
CAP 15 1895 KALAAT LANDALOUS.....	" "
HEROLA.....	" "
HANNABET.....	" "
HAOUARIA.....	" "
GHAR EL MILH.....	Construction d'un petit port de pêche à l'extérieur de la lagune en remplacement du port actuel.

III - OBJECTIFS DE LA PRODUCTION

1°) Pêche au chalut

a) Moyens de production et production escomptée

Les rendements moyens des chalutiers et chalutiers mixte se situent actuellement entre 35 et 120 Tonnes suivant la zone de pêche, la puissance des bateaux et la qualification professionnelle des pêcheurs.

Certaines zones de pêche, particulièrement celles de la côte septentrionale et de la côte Nord Est restent très insuffisamment exploitées malgré la richesse de ces zones, par suite du nombre réduit des chalutiers qui y opèrent et à cause du manque d'une tradition de pêche d'une part et aux services d'entretien et de réparation imparfaits et parfois même inexistantes d'autre part.

La capacité des ports de pêche comme nous l'avons vu plus haut peut abriter 185 chalutiers et chalutiers-mixte, alors que l'effectif actuel est de 124 seulement.

Compte tenu de ces éléments et des possibilités de la formation d'une main-d'œuvre qualifiée en nombre suffisant l'effectif des chalutiers pouvant être acquis durant la prochaine quadriennie serait le suivant.

GOVERNORATS	NOMBRE
JENDOUBA	40
BIZERTE	
JUNIS	
NABEUL	
SOUSSE	16
SFAX	
TOTAL	56

La puissance moyenne de ces chalutiers serait 300 CV

Par ailleurs il est prévue l'acquisition de deux chalutiers pour la pêche en atlantique

La production escomptée de ce nouvel armement serait de :

54 Chalutiers à raison de 150 T/unité	8100 T
2 chalutiers atlantiques à raison de 500 T/unité : 1000 T	
	9.100 T

La flottille des chalutiers et chalutiers-mixtes produit actuellement 7.000 Tonnes de poissons de chalut; la pêche au chalut produirait en 1976 : 167000 T.

b) Comparaison entre puissance et rendement

La flottille pratiquant actuellement la pêche au chalut se compose de 95 chalutiers dont la puissance totale des moteurs est de 22.345 C.V et de 31 chalutiers mixtes dont les moteurs accusent une puissance totale de 5188 C.V

Le rendement annuel moyen par cheval vapeur est de l'ordre de 281 Kg/C.V

La puissance totale prévue pour les 48 chalutiers à acquérir durant la quadriennie serait de 14.400 C.V ; le rendement moyen par C.V serait de 500 Kg.

Il n'a pas été prévu dans l'estimation de la production en 1976 une amélioration du rendement de la flottille actuelle pour deux raisons :

1°) La flottille des chalutiers et chalutiers mixtes actuelle se compose dans une grande proportion d'unités de petit tonnage et de faible puissance.

Or, les zones de pêche, riches, susceptibles d'être exploitées se trouvent d'une part plus éloignées que les zones traditionnelles proches des côtes et de plus en plus pauvres et d'autre part à de plus grandes profondeurs nécessitant un effort de pêche plus important.

2°) La plupart des bateaux de pêche manquent de qualification professionnelle et il est pratiquement impossible de pourvoir à leur remplacement durant la quadriennie à venir. *leur remplacement*
d'où la nécessité de :

1°) Ne plus acquérir que des chalutiers de puissance et de jauge leur permettant de travailler dans les nouvelles zones.

2°) Envisager le renforcement de la puissance des chalutiers actuels et transformer les plus petits en lamparos et palangriers.

3°) Pourvoir le secteur en cadres qualifiés.

2°) Pêche au feu

La production de la pêche au feu a toujours été variable avec des différences énormes dans les quantités capturées d'une année à l'autre.

Cependant les prospections ont prouvé l'abondance du poisson bleu dans de vastes zones actuellement non exploitées par des pêcheurs tunisiens ; c'est le cas des zones des côtes Nord et du Golfe de Gabès.

Le nombre de lamparos italiens venant pêcher le poisson bleu dans nos zones réservées du nord est d'ailleurs égal à la moitié de l'effectif de notre flottille de lamparos et ils sont beaucoup mieux équipés et utilisent des techniques de pêche plus modernes.

La production est susceptible de passer de 10.000 à 20.000 T soit une augmentation de 100 %.

Le rendement moyen des lamparos est actuellement de 130 Tonnes/ unité (rendement satisfaisant).

Des améliorations peuvent encore être apportées tel que l'adoption de la senne coulissante et du sondeur qui permettront d'améliorer le rendement.

Pour cela il faudrait limiter les dimensions et la puissance minimum respectivement à 11m de quille et 90 CV pour les lamparos à acquérir durant la quadriennie à venir et renforcer la vulgarisation auprès des pêcheurs.

Sur la base d'un rendement moyen de 130 Tonnes/unité il faudrait pour produire les 10.000 Tonnes supplémentaires faire l'acquisition 76 unités de pêche au feu qui seraient réparties comme suit :

GOVERNORATS	NOMBRE
JENDOUBA	5
BIZERTE	14
HAZEL	20
SOUSSE	32
SPA	5
GABES	5
TOTAL	76

3°) Pêche côtière

La production de la pêche côtière qui représente le 1/3 de la production du secteur de la pêche connaîtra un accroissement moins spectaculaire que celui de la pêche au chalut et de la pêche au feu. Par contre cette production aura sur le plan de la valeur une aussi grande importance vu les prix plus élevés des produits de la pêche côtière.

Sur le plan de l'emploi la pêche côtière permettra de créer plus d'emplois que la pêche au chalut et au feu réunies.

La production passerait de 11.500^T en 1971 à 15000 Tonnes en 1976.

Pour produire ces 3500 Tonnes supplémentaires il faudrait construire 435 barques côtières motorisées dont 335 sont déjà prévues par l'accord Tunisie/ IDA pour le développement de la pêche côtière.

Les 100 autres barques qui seraient principalement destinées pour les zones de la côte septentrionale devraient avoir un moteur

légèrement plus puissant (60 C.V) que celui prévue par l'accord précité (45 C.V) vu les conditions particulières de ces zones.

La répartition de ces 435 barques motorisées serait comme suit :

CONTRIBUTIFS	NOMBRE
JEMOUKA	15
BIZERTE	50
TUNIS	30
MAJEU	40
SOUSS	75
SPAX	100
GABES	50
MESEMINA	75
TOTAL	435

4*) Autres modes de pêche

a) Pêche lagunaire : Les lacs actuellement exploités par l'U.N.P (Tindja - Ghar El Melh - Tunis - Melbia - Khenis Biban et Bizerte) produisent environ 900 Tonnes. Cette production est susceptible d'être améliorée par :

- 1°) L'amélioration des conditions du milieu
- 2°) L'introduction de nouvelles méthodes de capture
- 3°) L'aquaculture.

En ce qui concerne l'aquaculture il est à noter que :

- L'élevage des coquillages a déjà démarré et donné de très bons résultats au lac de Bizerte. La production pourrait plus que tripler par la création de :

- 12 nouveaux parcs dans le lac de Bizerte
- 1 parc dans la région de Ghar El Melh de grande capacité.

L'élevage du poisson est encore au stade expérimental 30 ha seront aménagés au lac de Tunis et à la lumière des résultats qui seront obtenus, l'élevage serait étendu aux autres lacs et lagunes la production escomptée serait de l'ordre d'une tonne par ha.

La production lagunaire prévue pour 1976 est de 1250 tonnes poisson seulement.

Par ailleurs sera étudié durant la quadriennie l'éventualité de l'aménagement et de l'exploitation de nouveaux lacs.

b) Pêche aux éponges et au corail

- Eponges : La pêche aux éponges au scaphandre léger devrait être développée vu les bons résultats enregistrés en 1972 par ce mode de pêche.

La norme d'unité de pêche devrait être portée de 5 à 9.

La production d'éponges serait de 70 Tonnes en 1976.

- Corail : Il n'est pas prévu un accroissement important pour la pêche au corail - la production serait de 2 Tonnes environ en 1976.

c) Pêche au thon et aux crustacés.

Ces deux modes de pêche doivent faire incessamment l'objet d'une étude dans le cadre du projet PHUD en vue de la mise au point de nouvelles techniques de pêche.

Pour d'éléments nous permettant de chiffrer l'évolution possible de la production du thon et des crevettes en 1976 nous considérons que cette production resterait pratiquement la même.

d) Crevettes et fruits de la mer

- Crevettes : la production actuelle (159,285) provient du ramassage pratiqué dans le canal de Tunis et la région de Sfax et plus récemment dans la région de Gabès.

Les possibilités d'accroissement de la production sont limitées et proviendraient de l'extension des zones de ramassage. Le littoral des Gouvernorats de Médéanine et de Gabès offre des possibilités à cet effet.

- Huîtres et Moules : Proviennent essentiellement de l'élevage pratiqué par l'O.N.P. dans le lac de Bizerte ; la production actuelle s'élève à 92,065 T et peut être triplée durant la quadriennie par la multiplication des parcelles d'élevage dans le lac de Bizerte et dans la région de Char El Mith qui sont propices à ce genre de spéculation.

- Tableau récapitulatif de l'effectif de la flottille et de la production en 1976.

MODE DE PÊCHE	Type d'armement	EFFECTIF FLOTTILLE			PRODUCTION		
		1971	1976	Différence	1971	1976	Différence
Chalut	Chalutiers	93	129	+ 56	7.000	16.000	+ 9000
	" auto	31	31				
Pou	Longues et barques mixtes	81	157	+ 76	10.000	20.000	+ 10000
Côtiers	Barques auto-risées	744	1.179	+ 435	11.500	15.000	+ 3500
	"	2.665	2.365	-	900	1.250	+ 350
P. Lagunaire							
P. aux éponges	Gangaviers	21	21	-			
	Karakia	122	122	-	55	70	+ 15
	B. Scaphandre	5	9	+ 4			
P. au corail	Chalutiers						
	TRANSFOUZS	3	3	-			
	B. à croix	8	8		1,5	2	+ 0,5
P. au thon	B. Scaphandre						
	Huîtres et autres org.	3	3	-	900	1.100	+ 200
P. aux crustacés	Crevettes						
	Pêche au chalut et pêche côtière				340	650	+ 110

TOTAUX	30.875	54.072	23.175
	30.900	54.000	23.100

IV - MODERNISATION DE LA FLOTTILLE EXISTANTE

La modernisation de la flottille existante nécessite particulièrement l'acquisition de moteurs en remplacement des moteurs vétustes et ceci conformément au tableau ci-après.

Cette modernisation permettra le maintien en activité d'unités de pêche qui seraient autrement immobilisées et entraînerait un manque de production et la mise au chômage des équipages.

TYPE D'EMBARCATIONS	MOTEURS	QUANTITES
Barques côtières	Moteur de 45 CV	300
Barques annexes pour pêche au feu (porte filets)	" " 30 CV	30
Lamparos	" " 90-120 CV	35
Gangaviers	" " 60-90 CV	10
Chalutiers	" " 250 et plus	15

Les valeurs

a) Valeurs brutes de la production : Les produits bruts de la pêche statistiquement contrôlés ont représenté pour l'année 1971, une valeur de 4.425.530 D, en augmentation de 3.224.612 D par rapport à l'année 1966.

La valeur de la production pour 1976 sur la base des prix de 1966 et de 1971 serait la suivante :

MODE DE PECHE	BASE LES PRIX 1966	BASE LES PRIX 1971
Pêche au chalut	2.060.000	4.390.000
Pêche au feu	900.000	1.640.000
Pêche côtière (y compris coquillage)	2.775.000	4.410.000
Pêche lagunaire	250.000	440.000
Pêche aux éponges	154.000	785.250
Pêche au corail	131.250	17.250
Pêche au thon	220.000	440.000
Pêche aux crustacés	390.000	780.000
T O T A U X	6.880.250	12.873.575

.../...

b) Valeurs ajoutées

1°) Valeurs ajoutées calculées sur la base des prix moyens de 1971.

GENRE DE PECHES	P. BRUTS	DEPENSES	AMORTIS- SEMENT	V. AJOUTEES
Pêche au chalut	4.370.000 ^D	1.444.000 ^D	750.000 ^D	2.176.000 ^D
" " feu	1.640.000	410.000	199.600	1.050.400
" côtière	4.410.000	250.500	357.380	3.802.120
" au thon	140.000	66.000	44.000	130.000
" lagunaire	785.000	78.500	43.000	663.500
" aux éponges	411.320	61.695	C.P. côtière	349.625
" au corail	17.255	3.451	862	12.942
" aux crusta- cées	700.000	26.000	C.P. Chalut	754.000
T O T A U X	12.873.575	2.360.146	1.374.842	9.138.587

2°) Valeurs ajoutées calculées sur la base des prix moyens de 1965.

GENRE DE PECHES	P. BRUTS	DEPENSES	AMORTIS- SEMENT	V. AJOUTEES
Pêche au chalut	2.060.000 ^D	686.700 ^D	750.000 ^D	623.300 ^D
" au feu	900.000	225.000	179.600	495.400
" côtière	2.775.000	173.000	357.380	2.244.620
" au thon	220.000	33.000	44.000	143.000
" lagunaire	250.000	25.000	43.000	182.000
" aux éponges	154.000	23.100	C.P. côtière	130.900
" au corail	131.250	25.250	862	105.138
" aux crusta- cées	390.000	13.000	C.P. Chalut	377.000
T O T A U X	6.880.250 ^D	1.204.050 ^D	1.374.842 ^D	4.301.358 ^D

VII Construction et réparation navale

Depuis l'entrée en vigueur des textes d'encouragement de l'état à la pêche, la demande en embarcations nouvelles n'est accrue dans une proportion importante.

La demande devient vite supérieure à la capacité des chantiers de construction.

L'entretien et les réparations se font en de délais trop longs avec une repercussion défavorable sur la productivité des unités

de pêche.

Cette situation n'est pas sans engendrer une spéculation et l'élévation continue des prix de construction et de réparations.

Par ailleurs la qualité de la construction laisse à désirer, tous les constructeurs ne respectent pas actuellement les règles de l'art du fait même qu'ils les ignorent.

Deux actions devraient être menées parallèlement durant la quadriennale.

- Augmenter les capacités de construction et de réparation navale.
- Améliorer la qualité de la construction.

1°) Augmentation des capacités de construction et de réparation

Les besoins en embarcations nouvelles de différentes catégories sont importantes et nos chantiers ne peuvent y faire face. Il est cependant nécessaire d'assurer la construction des barques côtières, des lamparcs et d'au moins 10 chalutiers en Tunisie. Par ailleurs les réparations immobiliseraient de plus en plus une partie des potentialités des chantiers.

Compte tenu de ces besoins il est nécessaire de :

- Moderniser et développer les chantiers existants
- Créer de nouveaux chantiers de construction et surtout de réparations dans les principaux centres de pêche.
- Instituer une aide financière et des subventions pour encourager l'investissement dans le secteur de l'industrie navale
- Former une main-d'œuvre qualifiée.
- Assurer l'approvisionnement des chantiers en matériaux dans de bonnes conditions surtout en ce qui concerne le bois aussi bien local qu'importé. L'institution d'un groupement des constructeurs pour la constitution de stocks permettrait de résoudre les difficultés que rencontrent certains industriels pour s'approvisionner en bois de bonne qualité.

2°) Amélioration de la qualité de la construction navale.

La construction navale n'est soumise jusqu'à présent à aucun contrôle sur le plan de la qualité. Si un bureau de contrôle vient d'être institué à la Direction des Pêches pour surveiller la construction des embarcations acquises dans le cadre du crédits POSEP et IDA, cela nous paraît insuffisant.

La construction navale devrait être obligatoirement soumise à un contrôle institué par des textes législatifs vu d'une part le danger pour les vies humaines que représente une mauvaise construction et d'autre part les frais d'exploitation supplémentaires qu'elles entraînent à cause des réparations.

VIII ENFLOI ET MAIN D'OEUVRE

Pour atteindre les objectifs assignés à la pêche au terme de l'exécution du plan 1973 - 1976 il est essentiel de prévoir la formation de cadres compétents de tous les niveaux pour la profession, l'administration et la recherche.

1°) La profession

a) Pêche au chalut : la formation professionnelle devrait former :

- des patrons de pêche
- des mécaniciens
- des ramendeurs

pour d'une part faire fonctionner les 50 nouveaux chalutiers et pourvoir au remplacement de ceux qui quitteraient la profession pour différentes raisons.

Les besoins sont estimés comme suit :

QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES	NOMBRE
Patrons et sacons	110
Mécaniciens et aides mécaniciens	224
Ramendeurs	56
Marins - Pêcheurs	560
T O T A L	950

b) Pêche au feu : Les besoins en cadres nécessaires pour la pêche au feu sont les suivants :

QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES	NOMBRE
Patrons côtiers	160
Motoristes	80
Ramendeurs	76
Marins - Pêcheurs	228
T O T A L	544

Il est à noter que la pêche au feu étant saisonnière (7 à 8 mois par an), l'équipage d'une unité de pêche au feu se compose de 7 permanents pratiquant la pêche côtière le reste de l'année et 11 saisonniers qui sont normalement recrutés parmi les ouvriers agricoles de la région et par voie de conséquence non prévus dans le tableau ci-dessus; le nombre de ces emplois est de $76 \times 11 = 836 - 840$.

c) Pêche côtière : La mise en service des nouvelles barques côtières prévues ainsi que celles en cours de construction nécessite la formation de ;

- 450 patrons côtiers
- 1800 marins pêcheurs.

d) Construction navale : Ce secteur industriel annexe à la pêche a une influence directe sur le développement de cette dernière. La pénurie d'une main d'œuvre qualifiée est à l'origine de la lenteur constatée dans l'utilisation des crédits accordés aux pêcheurs sur le POSEP.

Il est donc indispensable de renforcer la formation des techniciens et ouvriers charpentiers qui est assurée dans les écoles et centres de formation professionnelle pour le pêcheur.

Les besoins de ce secteur sont assez mal connus la formation d'au moins :

- 50 techniciens charpentiers
- 160 ouvriers charpentiers

Nous paraît nécessaire.

Tableau récapitulatif des besoins en main-d'oeuvre pour la profession.

QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES	NOMBRES
Patrons et second pour pêche au chalut	110
Mécaniciens et aides mécaniciens	224
Rameneurs	132
Patrons côtiers (Pêche au feu + pêche côtière)	610
Motoriste	80
Marins - Pêcheurs	2.618
Techniciens charpentiers	60
Ouvriers charpentiers	160
T O T A L	3.974
	= 1.000

Dans les conditions optimales d'utilisation de la flottille soit :

- Pêche au chalut = 200 jours / an
- Pêche côtière = 180 jours / an
- Pêche au feu = 160 jours / an

Les équipages nouveaux fourniraient un travail équivalent à : 317.800 journées ainsi réparties.

Pêche au chalut	: 200 x 950 = 190.000	journées de travail
Pêche côtière	: 180 x 2250 = 405.000	" " "
Pêche au feu	: 160 x 1390 = 222.400	" " "

2°) Cadres pour administration et la recherche.

G R A D E	NOMBRE
Ingénieurs principaux et chefs de Laboratoire	14
Ingénieurs T.E et chef de Travaux	40
Adjointes techniques	40

IX - RECHERCHES ET PROSPECTIONS

L'augmentation de production de la pêche nécessite la modernisation des méthodes et techniques de pêche ainsi que le développement de l'aquaculture.

1°) L'aquaculture offre de grandes possibilités de développement et peut jouer un rôle important dans l'évolution du secteur de la pêche.

Il est prévu d'entamer durant la quadriennale des recherches en vue de l'élevage de 3 groupes d'espèces à caractère commercial important :

- Poissons : Mulots
- crustacés : crevettes
- mollusques : huîtres.

2°) Techniques de pêche

a) Pêche au thon : essai et mise au point de pêche au thon à la senne tournante et aux palangres.

Ces expérimentations revêtent un caractère particulier vu les rendements toujours plus faibles des madragues et la nécessité de trouver une nouvelle méthode de capture pour l'approvisionnement du marché local.

b) Pêche au chalut : Essai et mise au point des techniques de pêche au chalut à grande ouverture et chalut pélagique susceptibles d'accroître la productivité de nos chalutiers.

c) Pêche au feu : Continuation des études en cours relatives à l'utilisation de la senne coulissante et du sondeur d'une part et la prospection de nouvelles zones de pêche ainsi que la détermination des périodes de pêche pour les différentes zones.

b) Prolongation du projet PNUD (TUN 33) relatif au développement de la pêche en Tunisie

Le projet PNUD (TUN 33) a pour objet :

- L'amélioration des Techniques de pêche en vue d'accroître la production et ce aussi bien pour les poissons de fond en essayant et en introduisant le chalut à grande ouverture que pour le poisson de surface (poisson bleu) en expérimentant et en vulgarisant la senne coulissante à rendement plus grand.

- La prospection, l'évaluation et la vulgarisation en collaboration avec les services compétents de la Direction des Pêches les nouvelles zones de pêche des poissons bleus dans le but d'étendre dans l'espace et dans le temps la pêche de ces poissons

- Le Développement de l'Aquaculture
- La préparation sur demande d'études économiques et de rentabilité des activités se rapportant à la pêche
- L'aide à la formation du personnel par la formation sur place et l'attribution des bourses.

Après une année de fonctionnement, il est apparu que certaines activités nécessitent une période supplémentaire pour atteindre les objectifs fixés.

Cette prolongation intéressera quatre points :

- Aquaculture : prolongation pour deux années.

Les résultats expérimentaux qu'on escompte obtenir durant ces deux années doivent être étendus aux différentes localités avec une adaptation et un réajustement adéquats.

Durant la seconde année de la prolongation il s'agira de passer au stade de l'exploitation.

- Essais d'engins de pêche : prolongation pour une année
cette prolongation est justifiée par le travail de la vulgarisation lent et laborieux qui restera à entreprendre. Ce travail de vulgarisation nécessitera des compétences et un travail supplémentaire.

- La pêche au thon : prolongation pour deux années.

Les essais sur le thon n'ont pu être entrepris en 1972 vu que le projet ne put disposer du matériel nécessaire. Les observations empiriques qui ont pu être faites lors des prospections ont démontré l'existence d'importantes concentrations de thons. Les études projetées visent à adapter pour la Tunisie les nouvelles méthodes de pêche et à les vulgariser.

- Recherches biologiques : Poissons côtiers : prolongation pour deux années.

La production de la pêche côtière représente le 1/3 de notre production Nationale. Cependant la pêche côtière est négligée dans le projet actuel.

Cette activité par la valeur des ces produits et le nombre de la main d'oeuvre qu'elle emploie devrait être développée et des Techniques améliorées.

La construction de divers at-irs prévus pour le prochain plan et l'importance des crédits consenties pour le développement et la modernisation de la flottille de la pêche côtière sont autant de facteurs qui militent en faveur de l'attention du projet à la pêche côtière et particulièrement à l'essai et la vulgarisation de nouvelles Techniques de pêche et l'étude biologique des espèces les plus importantes sur le plan commercial.

I ETUDES

A part les études menées par l'INSTOP et le projet PHUD qui revêtent particulièrement un caractère de recherches plus ou moins appliquées, des études à caractères technique économique juridique et social sont nécessaires pour le développement du secteur de la pêche.

C'est ainsi qu'il est prévu durant les prochaines années de faire entreprendre des études relatives à :

1°) L'aménagement de nouveaux lacs et lagunes pour l'extension et le développement de l'aquaculture

2°) L'implantation de nouvelles infrastructure pour la pêche

3°) La création de nouvelles industries de transformation des produits de la pêche.

4°) La refonte de la législation sur la police de la pêche

5°) La possibilité de l'institution d'une mutuelle des pêcheurs.

6°) l'étude des marchés et l'organisation de l'écoulement des produits de la pêche et de l'approvisionnement du secteur et engins et divers matériels.

.../...

7°) Diverses études tendant à améliorer la production et dont l'intérêt pourrait se manifester au cours de la quadriennie.

XI VULGARISATION.

La vulgarisation devra jouer un rôle important durant la prochaine quadriennie pour rentabiliser au maximum les investissements prévus.

1°) Pêche au chalut

a) Inculquer aux patrons de pêche les techniques de navigation modernes et l'utilisation des cartes pêche.

b) Vulgarisation du chalut à grande ouverture et du chalut pélagique si les résultats des expérimentations relatives à ce dernier engin se révèlent positifs.

c) Vulgarisation de la pêche aux crevettes et des autres crustacés dans les eaux profondes

2°) Pêche au feu

a) Vulgarisation de senne coulissante

b) Vulgarisation de l'utilisation du sondeur et du sonard pour la détermination du poisson bleu

c) Vulgarisation des nouvelles zones de pêche et initiation à la prolongation de la campagne de pêche au feu

3°) Pêche au Thon

Vulgarisation des techniques de pêche au thon à l'appât vivant ou à la senne dès leur mise au point par le projet PNUD.

4°) Pêche côtière

a) Vulgarisation du releveur des engins de pêche

b) Initiation des pêcheurs à l'entretien des moteurs et des coques.

c) Vulgarisation de tout nouvel engin de pêche recommandé par le projet PNUD.

Les moyens qui seront utilisés par les services de la vulgarisation consisteront en :

- L'organisation de cours de recyclage et de perfectionnement
- La projection de films et de diapositifs
- L'utilisation de vidéo-tévision.
- La presse et la Radio Télévision
- Des démonstrations pratiques à bord de bateaux de vulgarisation et ceux du projet PNUD TUN 33
- Des sorties des agents vulgarisateurs avec les pêcheurs sur leur propres bateaux.

Pour la réalisation de cet objectif les services de la vulgarisation doivent être dotés en crédits suffisants pour l'acquisition du matériel adéquat et l'organisation des cours de recyclage et perfectionnement voir même l'attribution de primes et de bourses pour intéresser les professionnels à participer aux campagnes de vulgarisation.

XII FORMATION DES CADRES

1°) L'école des Pêches de Kélibia :

Il est prévu que de 1973 à 1976, l'école de Kélibia produira 350 Techniciens et ouvriers qualifiés répartis comme suit :

- Patrons hauturiers.....	80
- Patrons côtiers	80
- Mécaniciens	100
- Ramendeurs	50
- Techniciens de charpente marine	40

2°) Les Centres de Formation professionnelle de Pêche :

Trois C.F.P.P implantés à Monastir, Sfax et Tabarka seront mis en service en Octobre 1973 et fourniront avec les Centres existants 700 à 750 cadres comme indiqué ci-après :

- Ouvriers charpentiers	160	Kélibia
- Motoristes	80	
- Marins-pêcheurs	400	

L'augmentation de la flotte et sa modernisation nécessitant un nombre supplémentaire de cadres et notamment des Marins-Pêcheurs, la création de C.F.P.P à Gabès, Zarzis et Mahdia sera nécessaire en vue d'éliminer le goulot d'étranglement de la pêche que constitue l'élément humain et professionnel.

ETABLISSEMENT	JUIN 1973	JUIN 1974	JUIN 1975	JUIN 1976	TOTAUX
Ecole de Pêche de Kélibia	50	100	100	100	350
Centre de Tabarka *	20	20	-	-	40
C.F.P.P de Tabarka	-	-	100	100	200
Centre de Ghar El Mah	30	30	-	-	60
C.F.P.P de Bizerte	100	150	150	150	550
C.F.P.P de Monastir	-	100	150	150	400
C.F.P.P de Mahdia	50	70	100	100	320
Centre de Kouza *	20	20	-	-	40
Centre de Skira *	20	20	-	-	40
Centre de Kerkenah *	20	20	-	-	40
C.F.P.P de Sfax	-	-	150	150	300
Centre de Gabès *	20	20	-	-	40
C.F.P.P de Gabès	-	-	100	100	200
Centre de Zarzis	60	60	150	150	420
ENSEMBLE	390	610	1.000	1.000	3.000

* Centres dans le cadre du service civil

3°) Formation des cadres supérieurs et moyens :

La situation actuelle de la pêche est caractérisée par une carence flagrante en cadres supérieurs et moyens. Aussi il y a lieu d'envisager leur formation qui peut être entreprise respectivement à l'Institut National Agronomique de Tunis et à l'Ecole des Pêches de Kélibia.

Les besoins du secteur en ces cadres pendant la période quadriennale sont de 14 Ingénieurs principaux et chefs de laboratoires ; 40 Ingénieurs TE et 40 Adjoints Techniques.

XIII - ADMINISTRATION DES PÊCHES

L'accroissement de l'effectif de la flottille et la formation de plus de 4000 pêcheurs ne manqueront pas de poser des problèmes sur le plan administratif.

L'administration devrait prendre des dispositions adéquates pour faire face à ces problèmes qui sont principalement :

- la police de la pêche
- la réglementation de la profession
- Prerogatives de la Direction des Pêches.

1°) Police de la pêche : L'accroissement de l'effort de pêche ne devra en aucun cas entraîner l'over fishing (surexploitation des fonds) qui a fait son apparition en de nombreux points de la Méditerranée.

Deux mesures doivent être prises à cet effet :

a) Refonte de notre législation sur la police de la pêche : Cette refonte doit être basée sur les expériences des pays riverains de la Méditerranée et les résultats des campagnes de prospection et d'expérimentation de l'INSTOP.

b) Renforcement du contrôle et de la surveillance côtière : Le Service National de la Surveillance Côtière crée à cet effet a enregistré un bon résultat, mais la surveillance reste insuffisante particulièrement en ce qui concerne la pêche côtière. Pour ce type de pêche qui utilise des engins très diversifiés et auxquels des problèmes humains viennent s'ajouter et compliquer, le Service National de Surveillance Côtière, rattaché au Ministère de la Défense Nationale n'est pas armé pour leur faire face. Aussi est-il nécessaire de doter la Direction des pêches des moyens adéquats pour remplir cette tâche.

2°) Réglementation du Travail de la pêche : Plus de 4000 nouveaux emplois viendront s'ajouter à la fin de la quinzaine aux de 17.000 emplois actuels.

Si l'on fait exception de l'arbitrage gouvernemental pour la pêche au chalut qui n'intéresse que quelques 1500 cabine-pêcheurs et 3 conventions internationales ratifiées mais dont l'application n'est pas contrôlée, tous les autres pêcheurs c'est à dire la presque totalité ne sont soumis à aucune législation de travail et seules les coutumes et usages variables d'un port à l'autre régissent les rapports pêcheurs/armateurs.

Pour remédier à cette lacune, un projet de "code du Pêcheur" est en cours d'étude et il conviendrait de le faire paraître dans les meilleurs délais. La publication de ce code ne manquera pas d'avoir une influence positive sur les jeunes qui pourront embrasser la carrière de pêcheur en toute connaissance de leurs droits et devoirs.

3°) Prerogative Direction des pêches : Avant 1962 l'Administration de la marine Marchande et des Pêches Maritimes étaient groupées au sein d'un même et unique service "Le Service de la Marine Marchande et des Pêches Maritimes".

Avec la création de deux administrations séparées, certaines prérogatives telles que l'immatriculation des pêcheurs, les formalités

.../...

d'embarquement et de débarquement de ces derniers sont restées du ressort de la Marine Marchande ce qui n'a pas été sans créer des problèmes.

a) Pour les pêcheurs qui sont obligés d'avoir affaire à deux administrations et de perdre un temps très précieux pour accomplir les diverses formalités leur permettant d'exercer la profession (faits dont les professionnels se sont toujours plaints).

b) Pour la Direction des pêches, responsable du développement du secteur et qui se trouve désarmée et ne peut ni contrôler la flotte de pêche ni les pêcheurs.

ENCOURAGEMENT DE L'ETAT A LA PECHE

L'encouragement de l'Etat à la pêche doit se poursuivre et s'intensifier.

Pour cela il faudrait :

1°) Réviser les taux d'intérêt pour certains modes de pêche

2°) Réviser les plafonds de dépenses prises en considération pour l'octroi des prêts et subvention en tenant compte l'évolution du prix des équipements.

3°) Favoriser les régions peu exploitées par l'institution des lettres d'établissement en vue d'encourager l'investissement privé dans ces zones.

4°) Réviser le code des patentes. Les armateurs devraient être considérés comme des agriculteurs et non comme des commerçants ou industriels et aligner à cet effet les impôts dont est redevable la pêche sur les impôts agricoles.

5°) Instituer un encouragement pour le développement de la construction navale pour la pêche.

XIV - ROLE DE L'OFFICE NATIONAL DES PÊCHES

La commission d'assainissement étudie actuellement le dossier de l'O.N.P. et devrait définir les activités du dit organisme.

que

Nous pensons l'Office National des Pêches devrait cependant continuer à assurer les objectifs pour lesquels il a été créé tels que définis par la loi n° 58-115 du Novembre 1958, à savoir :

- L'exploitation de la pêche dans les lacs intérieurs
- L'exploitation des thonnières
- L'exploitation de chalutiers
- La commercialisation des produits de la pêche qui pourraient lui être confiés
- Favoriser l'équipement maritime, et s'intéresser aux expériences et entreprises dont le but est l'exploitation de la mer et des lacs.

.../...

L'O.N.P ne devrait pas jouer le rôle d'un grand armateur dont le seul souci est le bilan annuel. Il devrait contribuer au développement du secteur de la pêche en aidant l'administration dans son effort de vulgarisation et en jouant le rôle d'un pionnier, par l'exploitation des zones délaissées par les privés et par la prestation des services (commercialisation de matériel et engins de pêche, réparations mécaniques et navales) qui font défaut dans de nombreux centres de pêche etc...)

Sur le plan de la commercialisation des produits de la pêche, l'O.N.P devrait intervenir pour la régularisation des Prix.

Il ne devrait pas être exclu de subventionner certaines interventions non rentables qui pourraient être demandées à l'O.N.P mais qui sont nécessaires pour le démarrage ou le développement de la pêche dans certaines régions de notre littoral particulièrement sur le plan de la prestation de services aux pêcheurs.

ESQUISSE DU CADRE POUR LE VULGARISATEUR

	Service Central	Arrondissement de Biscotte et Jendouba et M- boul	Arrondissement de Jendouba	Arrondissement de Gabès et Me- douine	TOTAL
Ingenieurs	3	-	-	-	3
Ingenieurs Adjoints	3	-	-	-	3
Adjoints Techniques	1	1	-	1	4
Agents Techniques	1	-	-	-	1
Comptables	1	-	-	-	1
Electro technicien	1	-	-	-	1
Operateur pour pro- jection	1	-	-	-	1
Secrétaire	1	-	-	-	1
Dactylographe	1	-	-	-	1
Chauffeurs	3	-	-	-	3
Patron de pêche	2	Personnel	A bord des bateaux	de	2
Second de pêche	2				2
Mécaniciens	2	Vulgarisation	appelés à travailler		2
Aides mécaniciens	2				2
Marins	30	dans	les divers centres	de pêche	30
Rameneurs	2				2

028 INVESTIGATIONS

- 1 - Nom du projet : Pêche au chalut
- 2 - Localisation du projet : Différents ports de pêches
- 3 - Organisme promoteur : O.N.P. et armateurs privés
- 4 - Description du projet : Acquisition de
 - 2 chalutiers pour pêche dans l'atlantique
 - 54 chalutiers pour pêche en méditerranée

Année	1973	1974	1975	1976	TOTAUX
Dépenses					
En monnaie locale	160.000	160.000	160.000	160.000	640.000
En devises	11.045,000	11.045,000	11.045,000	1.045,000	14.180,000
T O T A L.....	11.205,000	11.205,000	11.205,000	1.205,000	14.820,000

FICHE D'IDENTIFICATION DE PROJET

- 1 - Nom du projet : Modernisation de la flottille de chalutier
- 2 - Localisation du projet : Différents ports de pêche
- 3 - Organisme promoteur : Armateurs privés et O.N.P.
- 4 - Description du projet : Acquisition de 16 moteurs pour chalutier
- 5 - Coût et calendrier de réalisation.

ANNEE	1973	1974	1975	1976	TOTAL
DEPENSES					
En monnaie locale					
En devises	60.000	60.000	60.000	60.000	240.000
TOTAL =	60.000	60.000	60.000	60.000	240.000

FICHE D'IDENTIFICATION DE PROJET

- 1 - Nom du projet : Pêche au feu
- 2 - Localisation du projet : Différents ports de pêches
- 3 - Organisme promoteur : Pêcheurs privés.
- 4 - Description du projet : Acquisition de 76 unités de pêche au feu
- 5 - Coût et calendrier de réalisation.

ANNEE	1973	1974	1975	1976	TOTAUX
DEPENSES					
En monnaie locale	247.000	247.000	247.000	247.000	988.000
En devises	133.000	133.000	133.000	133.000	532.000
T O T A L	380.000	380.000	380.000	380.000	1.520.000

ANNUALIZATION DE PROJET

- 1 - Nom du projet : Modernisation de la flottille pratiquant la pêche au feu.
- 2 - Localisation du projet : Différents ports de pêche
- 3 - Caractéristiques du projet : Pêcheurs privés.
- 4 - Description du projet : Acquisition de 35 moteurs de 90 CV et 30 moteurs de 30 CV.
- 5 - Coût et calendrier de réalisation.

ANNÉE	1973	1974	1975	1976	TOTAL
DEFENSES					
En monnaie locale					
En devises	51.400	56.200	57.800	57.600	223.000
TOTAL	51.400	56.200	57.800	57.600	223.000

1 - Nom du projet : Développement de la Pêche Côtière (DPCP)

2 - Localisation du projet : Différents Centre de Pêches.

3 - Organisme promoteur :

4 - Description du Projet : Construction de 200 barques motorisées pour la Pêche Côtière.

5 - Coût et calendrier de réalisation :

Année	1973	1974	1975	1976	TOTAL
Dépenses					
En monnaie locale	150,000	50,000	50,000	450,000	800,000
En devises	150,000	50,000	50,000	450,000	800,000
TOTAL =	300,000	100,000	100,000	900,000	1,600,000

FEUILLE D'IDENTIFICATION DE PROJET

- 1- Nom du projet : Développement de la pêche côtière
(projet IDA)
- 2 - Localisation du projet : Différents Centres de Pêche.
- 3 - Organisme promoteur : Direction des Pêches /PMT.
- 4 - Description du projet : Construction d'environ 335 barques
pour la pêche côtière.
- 5 - Coût et calendrier de réalisation

ANNÉE	1973	1974	1975	1976	TOTAUX
DEPENSES					
En monnaie locale	90.425	152.960	169.390		402.775
En devises	200.000	376.000	454.000		1.030.000
T O T A L	290.425	528.960	613.390		1.432.775

FICHE D'IDENTIFICATION DE PROJET

- 1- Nom du projet : Pêche aux éponges
- 2 - Localisation du projet : Différents ports de pêche
- 3 - Organisme promoteur : O.N.P. et pêcheurs privés.
- 4 - Description du projet : Acquisition et équipement de 4
berques pour la pêche au sceptandre.
- 5 - Coût et calendrier de réalisation.

ANNEE	1973	1974	1975	1976	TOTAUX
DEPENSES					
En MONNAIE locale	3.000	3.000	3.000	3.000	12.000
En devises	7.000	7.000	7.000	7.000	28.000
TOTAL	10.000	10.000	10.000	10.000	40.000

FORMAIRE D'IDENTIFICATION DE PROJET

- 1 - Nom du projet : Modernisation de la flottille pratiquant la pêche aux éponges.
- 2 - Localisation du projet : Différents ports de pêche
- 3 - Organisme promoteur : O.N.P. et pêcheurs privés.
- 4 - Description du projet : Acquisition de 10 moteurs
- 5 - Coût et calendrier de réalisation

ANNÉE	1973	1974	1975	1976	TOTAUX
DEPENSES					
En monnaie locale					
En devises	8.000	8.000	12.000	12.000	40.000
T O T A L	8.000	8.000	12.000	12.000	40.000

FICHE D'IDENTIFICATION DE PROJET

- 1 - Nom du projet : Pêche lagunaire et pisciculture
- 2 - Localisation du projet : Lacs et lagunes
- 3 - Organisme promoteur : O.N.P.
- 4 - Description du projet : Installations d'élevage de poissons et de coquillages.
- 5 - Coût et calendrier de réalisation.

ANNÉE	1973	1974	1975	1976	TOTAUX
DEPENSES					
En monnaie locale	100.000	100.000	100.000	130.000	430.000
En devises					
T O T A L	100.000	100.000	100.000	130.000	430.000

FICHE D'IDENTIFICATION DE PROJET

- 1 - Nom du projet : Usine de conserves de poisson
- 2 - Localisation du projet : Sidi Daoud - Bizerte.
- 3 - Organisme promoteur : O.H.P.
- 4 - Description du projet : - Construction d'une usine de conserve à Bizerte.
- Extension de l'usine de Sidi Daoud
- 5 - Coût et calendrier de réalisation.

ANNEE	1973	1974	1975	1976	TOTAUX
DEPENSES					
En monnaie locale					
En devises	150.000	150.000			300.000
T O T A L =	150.000	150.000			300.000

FEUILLE D'IDENTIFICATION DE PROJET

- 1 - Nom du projet : Construction de locaux administration .
- 2 - Localisation du projet : Tabarka - Bizerte - La Goulette - Mahdia -
la Ghabria - Sfax - Zaratia-Kelibia
- 3 - Organisme promoteur : Direction des Pêches.
- 4 - Description du projet : Construction de 8 Locaux pour les Services régionaux de la Direction des Pêches.
- 5 - Coût et calendrier de réalisation

ANNEE	1973	1974	1975	1976	TOTAL
DEPENSES					
En monnaie locale	10.000	22.500	32.500	15.000	80.500
En devises					
T O T A L -	10.000	25.000	32.500	15.000	82.500

1 - Nom du projet : Projet d'équipement de la surveillance cô-
tière

2 - Localisation du projet : Surveillance des côtes tunisiennes

3 - Organisme promoteur : Direction des ports : Service de la
Législation

4 - Description du projet : Acquisition de 5 voiettes garées cô-
tières 5 véhicules 10 motoryettes.

5 - Coût et calendrier de réalisation.

Années	1973	1974	1975	1976	T O T A L
Dépenses					
Monnaie locale	9.500 D	8.000 D	4.000 D		21.500 D
En devises Valeurs approximati- ves	20.000 D	60.000 D	20.000 D		100.000 D
T O T A L	29.500 D	68.000 D	24.000 D		121.500 D

14 FORMULAIRE D'IDENTIFICATION DE PROJET

- 1 - Nom du projet : Vulgarisation de la pêche côtière
- 2 - Localisation du projet :
- 3 - Organisme promoteur : Direction des Pêches
- 4 - Description du projet :
 - Acquisition équipement et fonctionnement de la Barque côtières
 - Acquisition de 2 véhicules.
- 5 - Coût et calendrier de réalisation : 124.500

ANNEE	1973	1974	1975	1976	TOTAUX
DEPENSES					
En monnaie locale	29.000	31.100	34.400		94.500
En devises		30.000			30.000
T O T A L -	29.000	61.100	34.400		124.500

— FICHE D'IDENTIFICATION DE PROJET

1 - Nom du projet : Vulgarisation de la pêche au chalut et de la pêche au thon à la senne.

2 - Localisation du projet :

3 - Organisme promoteur : Direction des Pêches.

4 - Description du projet : Acquisition, équipement et fonctionnement d'un chalutier sennéur

5 - Coût et calendrier de réalisation

ANNÉE	1973	1974	1975	1976	TOTAUX
DEPENSES					
En monnaie locale		10.000	10.000	10.000	30.000
En devises	50.000	70.000			150.000
T O T A L -	50.000	80.000	10.000	10.000	180.000



INDEX D'IDENTIFICATION DE PROJET

- 1 - Nom du projet : Création de Centres de Formation Professionnelle des Pêches.
- 2 - Localisation du projet : Zarzis, Gabès et Mandia.
- 3 - Organisme promoteur : Direction des Pêches.
- 4 - Description du projet : Construction et équipement de C.F.P.F.
- 5 - Coût et calendrier de réalisation : 300,000 D.

ANNEE	1973	1974	1975	1976	TOTAUX
DEPENSES					
En monnaie locale	30.000	210.000			240.000
En devises			60.000		60.000
T O T A U X =	30.000	210.000	60.000		300.000

- 1 - Nom du projet : Acquisition d'un chalutier - école
 2 - Localisation du projet : Littoral Nord
 3 - Organisme promoteur : Direction des pêches
 4 - Description du projet : Construction et équipement d'un chalutier-école.
 5 - Coût et calendrier de réalisation : 124.000 Dinars

Année	1973	1974	1975	1976	TOTAUX
Dépenses					
En monnaie locale		10.000	10.000	-	20.000
En devises	80.000	24.000	-	-	104.000
T O T A L	80.000	34.000	10.000	-	124.000

FECHES D'IDENTIFICATION DU PROJET

1 - Nom du projet : Acquisition d'un luxore-Ecole.

2 - Localisation du projet : Zarzis.

3 - Organisme promoteur : Direction des Pêches.

4 - Description du projet :

5 - Coût et calendrier de réalisation : 26,000 . D.

ANNEE	1973	1974	1975	1976	TOTAUX.
DEPENSES					
En monnaie locale	10.000				10.000
En devises		16.000			16.000
T O T A L	10.000	16.000			26.000

- 1 - Nom du projet : Recherche : Aquaculture
- 2 - Localisation du Projet : Laos
- 3 - Organisme promoteur : I S S T O P
- 4 - Description du projet : Essais d'élevage de poissons, crevettes et coquillages.
- 5 - Coût et calendrier de réalisation

Année	1973	1974	1975	1976	TOTAL
Dépenses					
En monnaie locale	15.000	27.000	35.000	15.000	92.000
EN DEVICES	5.000	5.000	5.000	5.000	20.000
T O T A L....	20.000	32.000	40.000	20.000	112.000

FEUILLE D'IDENTIFICATION DU PROJET

- 1 - Nom du projet : Recherches relatives à la pêche au chalut.
- 2 - Localisation du projet
- 3 - Organisme promoteur : INISTOR
- 4 - Description du projet : Matériel et engins de pêche
fonctionnement (personnel)
- 5 - Coût et calendrier de réalisation.

ANNEE	1973	1974	1975	1976	TOTAL
DEPENSES					
En monnaie locale	2.500	3.000	2.500	2.000	10.000
En devises	500	7.000	3.500	2.000	13.000
T O T A L =	3.000	10.000	6.000	4.000	23.000

1 - Nom du Projet : Recherches relatives à la Pêche au thon

2 - Localisation du projet

3 - Organisme promoteur : I N S T O P

4 - Description du projet : Acquisition de matériel et engins de pêche

5 - Coût et calendrier de réalisation

Année	1973	1974	1975	1976	TOTAUX
Dépenses					
En monnaie locale					
En devises	3.000	6.000	3.000		12.000
T O T A L.....	3.000	6.000	3.000		12.000

- 1 - Nom du projet : Construction et Aménagement d'un laboratoire - Sfax
- 2 - Localisation du projet - Sfax
- 3 - Organisme promoteur - J.N.S.T.O.P.
- 4 - Description du projet.
- 5 - Coût et calendrier de réalisation.

Année	1973	1974	1975	1976	Totaux
Dépenses					
en monnaie locale	5.000	10.000			15.000
En devises			5.000		5.000
T.C.P.A.L.	5.000	10.000	5.000		20.000

- 1 - Nom du projet : Déplacement des aquariums et construction d'un delphinarium.
- 2 - Localisation du projet : Salambo
- 3 - Organisme promoteur : I.N.S.T.O.F.
- 4 - Description du projet
- 5 - Coût et calendrier de réalisation.

Année	1973	1974	1975	1976	TOTAL
Dépenses					
En monnaie locale	10. 000	40. 000	30. 000		80. 000
En devises				20. 000	20. 000
<u>F. () . F. A. . L. .</u>	10. 000	40. 000	30. 000	20. 000	100. 000

FEUILLE D'IDENTIFICATION DE PROJET

- 1 - Nom du projet : Achat d'un petit bateau pour la prospection littorale
- 2 - Localisation du projet : Salento la Coulette
- 3 - Organisme promoteur : F.M.S.T.O.P.
- 4 - Description du projet
- 5 - Coût et calendrier de réalisation

Année	1973	1974	1975	1976	TOTAL
Dépenses					
En monnaie locale	5.000				5.000
En devises	5.000				5.000
T.C.M.A.L.	10.000				10.000

LES IDENTIFICATION DE PROJET

- 1 - Nom du projet : Réfection des installations électriques de l'école.
- 2 - Localisation du projet : Salamba
- 3 - Organisme promoteur : I N S T O T
- 4 - Description du projet
- 5 - Coût et calendrier de réalisation

ANNEE	1973	1974	1975	1976	TOTAL
EXPENSES					
en monnaie locale		20.000			20.000
en devises					
TOTAL :		20.000			20.000

1 - Nom du projet : Construction d'une jetée à digue

2 - Localisation du projet : Salaghe

3 - Organisme promoteur : I N S T O P

4 - Description du projet :

5 - Coût et calendrier de réalisation

Année	1973	1974	1975	1976	TOTAUX
Dépenses					
En monnaie locale		20.000			20.000
En devises					
TOTAL.....		20.000			20.000

- 1 - Nom du projet : Construction d'un bassin stabulation à l'Ozore
- 2 - Localisation du projet : Salambo.
- 3 - Organisme promoteur : I.N.S.T.O.P.
- 4 - Description du projet.
- 5 - Coût et calendrier de réalisation

Année	1973	1974	1975	1976	TOTAL
Dépenses					
En monnaie locale		2000			2000
En devises		3000			3000
II (C) II D L		5000			5000

FORME D'IDENTIFICATION DU PROJET

1 - Titre du projet : Construction d'un bassin d'expérimentation des engins de pêche.

2 - Localisation du projet : La Goulette

3 - Organisme promoteur : ICRDP

4 - Description du projet

5 - Coût et calendrier de réalisation

ANNÉE	1973	1974	1975	1976	TOTAL
DEPENSES					
En monnaie locale		5.000	5.000		10.000
En devises					
TOTAL =		5.000	5.000		10.000

FORMULAIRE D'IDENTIFICATION DE PROJET

1 - Nom du Projet : Achèvement du Laboratoire INSTOP

2 - Localisation du projet : La Goulette

3 - Organisme promoteur : INSTOP

4 - Description du projet

5 - Coût et calendrier de réalisation

Année	1973	1974	1975	1976	TOTAUX
Dépenses					
En monnaie locale	20.000	40.000			60.000
En devises					
T O T A L	20.000	40.000			60.000

FEUILLE D'IDENTIFICATION DE PROJET

- 1 - Nom du projet : Prolongation du projet FIUD (TUN33)
- 2 - Localisation du projet : Tunisie
- 3 - Organisme promoteur : Direction des pêches
- 4 - Description du projet : Amélioration des techniques et protection de nouvelles zones de pêches.
- 5 - Coût et calendrier de réalisation :

Année	1973	1974	1975	1976	TOTAUX
Dépenses					
En monnaie locale	achèvement projet en cours		8. 000		8.000
En devises			65. 000	35. 000	100.000
<u>TOTAL</u>			73. 000	35. 000	108.000

II - FICHE D'IDENTIFICATION DE PROJET

- 1 - Nom du projet : Etudes Techniques Economiques Juridiques et Sociale
- 2 - Localisation du projet :
- 3 - Organisme promoteur : Direction des pêches
- 4 - Description du projet : Etudes relatives aux developpement de la pêche et à l'organisation du secteur de la pêche et des secteurs annexes.
- 5 - Coût et calendrier de réalisation.

Année	1973	1974	1975	1976	TOTAUX
Dépenses					
En monnaie locale		50.000	50.000	50.000	150.000
En devises		50.000	50.000	50.000	150.000
<u>III. () . T. P. R. :</u>		100.000	100.000	100.000	300.000

FORMULAIRE D'IDENTIFICATION DU PROJET

- 1 - Nom du projet : Ecole de pêche de Kélibia
- 2 - Localisation du projet : Kélibia
- 3 - Organisme promoteur : Direction des Pêches
- 4 - Description du projet : Contribution aux frais de fonctionnement de l'Ecole.
- 5 - Coût et calendrier de réalisation : 106.500 D

ANNEE	1973	1974	TOTAUX
DEPENSES			
En monnaie locale			
En devises	54.000	50.500	104.500
TOTAL =	54.000	50.500	104.500

FORME D'IDENTIFICATION DU PROJET

- 1 - Nom du projet : Formation de Charpentiers
- 2 - Localisation du projet : C.F.P.P. de -izerte.
- 3 - Organisme promoteur : Direction des Eches.
- 4 - Description du projet : Le projet vise la formation d'une cinquantaine d'apprentis charpentiers par an.
- 5 - Coût et calendrier de réalisation : 40.000

ANNEES	1973	1974	1975	1976	TOTAUX
DEPENSES					
PERSONNEL	5.000				5.000
EN DEVISES	15.000	20.000			35.000
TOTAL =	20.000	20.000			40.000

K.F

FORME D'IDENTIFICATION DE PROJET

- 1 - Nom du projet : Vulgarisation de la pêche
- 2 - Localisation du projet :
- 3 - Organisme promoteur : Direction des pêches
- 4 - Description du projet : Réalisation de 10 courts métrages en 16 mm noir et blanc
- 5 - Coût et calendrier de réalisation : 50.000

Année	1973	1974	1975	1976	Totaux
Dépenses					
En monnaie locale	-	15.000	20.000	15.000	50.000
En devises	-				
TOTAL	-	15.000	20.000	15.000	50.000

K.P

FORMULAIRE D'IDENTIFICATION DU PROJET

- 1 - Nom du projet : Vulgarisation de la pêche
- 2 - Localisation du projet
- 3 - Organisme promoteur : Direction des Pêches
- 4 - Description du projet : Acquisition, équipement et fonctionnement d'un minibus
- 5 - Coût et calendrier de réalisation : 20.000

Année	1973	1974	1975	1976	TOTAL
Dépenses					
En monnaie locale		10.000	5.000	5.000	20.000
En devises					
TOTAL		10.000	5.000	5.000	20.000



SUITE EN

F

2



MICROFICHE N°

30464

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الزراعي
تونس

F

2

1- Nom du projet : Vulgarisation de la Pêche

2- Localisation du projet

3- Organisme promoteur : Direction des Pêches

4- Description du projet : Acquisition d'engins de Navigation de détection et de transmission

5- Coût et calendrier de réalisation : 20.000

Année	1973	1974	1975	1976	TOTAL
Dépenses					
En monnaie locale	-	5.000	8.000	7.000	20.000
En devises	-				
TOTAL	-	5.000	8.000	7.000	20.000

- 1 - Nom du projet : Vulgarisation de la pêche
- 2 - Localisation du projet
- 3 - Organisme promoteur : Direction des Pêches
- 4 - Description du projet : Acquisition d'engins et de matériels de Pêche
- 5 - Coût et calendrier de réalisation : 40.000

Année	1973	1974	1975	1976	TOTAUX
Dépenses					
En monnaie locale	-	15.000	15.000	10.000	40.000
En devises	-				
TOTAL	-	15.000	15.000	10.000	40.000

- 1 - Nom du projet : Vulgarisation de la pêche
- 2 - Localisation du projet
- 3 - Organisme promoteur : Direction des Pêches
- 4 - Description du projet : Acquisition équipement et fonctionnement d'un atelier d'imprimerie
- 5 - Coût et calendrier de réalisation : 50.000

Année	1974	1975	1976	TOTAL
Dépenses				
En monnaie locale	20.000	10.000	20.000	50.000
En Devises				
TOTAL	20.000	10.000	20.000	50.000

- 1 - Nom du projet : Vulgarisation de la Pêche
- 2 - Localisation du projet :
- 3 - Organisme promoteur : Direction des Pêches
- 4 - Description du projet : Equipement et fonctionnement d'un laboratoire de développement photo
- 5 - Coût et calendrier de réalisation : 4.000

Article	1974	1975	1976	TOTAUX
Dépenses				
En monnaie locale	2.000	1.000	1.000	4.000
En devises				
TOTAL	2.000	1.000	1.000	4.000

FICHE D'IDENTIFICATION
DE PROJET

- 1 - Nom du Projet : Vulgarisation de la Pêche
- 2 - Localisation du projet : Direction centrale - Tabarka - Bizerte -
la Goulette - Mahdia - Sfax - Gabès - Zarzis
- 3 - Organisme promoteur : Direction des Pêches
- 4 - Description du Projet : Acquisition de 8 Emetteurs Recepteurs
- 5 - Coût et calendrier de réalisation :

ANNEE	1973	1974	1975	1976	TOTAUX
Dépenses					
En monnaie locale		10.000			10.000
En devises					
TOTAL		10.000			10.000

PROJETS	1973	1974	1975	1976	TOTAUX
I- SECTEUR PRODUCTION					
1°) Pêche au chalut					
- 56 chalutiers	1.205,000 ^D	1.205,000 ^D	1.205,000 ^D	1.205,000 ^D	4.820,000 ^D
- 16 moteurs	60,000	60,000	60,000	60,000	240,000
2°) Pêche au feu					
- 76 lamparos	380,000	380,000	380,000	380,000	1.520,000
- 65 Moteurs	51,200	56,200	57,800	57,800	223,000
3°) Pêche côtière					
- 200 barques	320,000	160,000	160,000	960,000	1.600,000
- Projet BIHD/IDA	290,425	528,960	613,390	-	1.432,775
- 300 moteurs	150,000	150,000	150,000	150,000	600,000
4°) Pêche aux éponges					
- 4 Barques asphandres	10,000	10,000	10,000	10,000	40,000
- 10 Moteurs	8,000	8,000	12,000	12,000	40,000
5°) Pêche lagunaire et aquaculture	100,000	100,000	100,000	130,000	430,000
6°) Usines de conserves	150,000	150,000	-	-	300,000
TOTAL - I -	2.724,625^D	2.808,160^D	2.748,190^D	2.964,800^D	11.245,775^D
II- SECTEUR ADMINISTRATIF					
1°) Construction locaux administratifs	10,000 ^D	25,000 ^D	32,500 ^D	15,000 ^D	82,500 ^D
2°) Surveillance côtière	29,500	68,000	24,000	-	121,500
3°) Vulgarisation pêche côtière	29,000	61,100	34,400	-	124,500
4°) " Pêche au chalut et au thon	80,000	80,000	10,000	10,000	180,000
5°) Vulgarisation à la pêche tournante	80,000	20,000	-	-	100,000
6°) Création de centres de formation professionnelle pour la pêche	30,000	210,000	60,000	-	300,000
7°) Chalutier école	80,000	34,000	10,000	-	124,000
8°) Lamparos Ecole	10,000	16,000	-	-	26,000
9°) Recherche : - Aquaculture	20,000	32,000	40,000	20,000	112,000
Pêche au chalut	3,000	10,000	6,000	4,000	23,000

- Pêche au thon	3,000 ^D	6,000 ^D	3,000 ^{D1}	-	12,000 ^D
- Construction Laboratoire à Sfax	5,000	10,000	5,000	-	20,000
- Déplacement aquarium et construction d'un delphinarium	10,000	40,000	30,000	20,000	100,000
- Bateau Prospection	10,000	-	-	-	10,000
- Refection installation électrique INSTOT	-	20,000	-	-	20,000
- Jetée digne à Salambo	-	20,000	-	-	20,000
- Remplacement	-	5,000	5,000	-	10,000
- Bateau expérimentation engins de pêche	-	5,000	5,000	-	10,000
- Achèvement laboratoire INSTOT (La Goulette)	20,000	40,000	-	-	60,000
10*) Prolongation Projet PNUD (FON 33)	-	-	73,000	35,000	108,000
11*) Etudes Techniques, économiques et sociales	-	100,000	100,000	100,000	300,000
12*) Contribution aux frais de fonctionnement de l'école de Kélibia	54,000	50,500	-	-	104,500
13*) Formation de charpentiers	20,000	20,000	-	-	40,000
14*) Réalisation de 10 courts métrage	-	15,000	20,000	15,000	50,000
15*) Acquisition et équipement d'un ciné bus	-	10,000	5,000	5,000	20,000
16*) Acquisition d'engins de navigation de detection et de transmission	-	5,000	8,000	7,000	20,000
17*) Acquisition d'engins et de matériels de pêche	-	15,000	15,000	10,000	40,000
18*) Acquisition équipement et fonctionnement d'un atelier d'imprimerie	-	20,000	10,000	20,000	50,000
19*) Acquisition de 8 postes récepteurs	-	10,000	-	-	10,000
TOTAL II	443,000^D	327,600^D	487,000^D	261,000^D	2,093,000^D
TOTAL GENERAL - I + II -	3,438,125^D	3,735,760^D	3,237,070^D	3,225,800^D	13,338,775^D

FIN

65

VUES